

**Article :**

**Conflictualité entre espaces habités et espace naturel ;  
une menace pour la FC de Koutal**

Présenté par :

**FAYE Babacar\***, Doctorant à l'Ecole Doctorale ED-SEV\*\* UCAD

Ouakam, cité comico, villa N°347, Dakar

Tel : 221 77 542 63 95

E-mail : [babacarfaye22@hotmail.com](mailto:babacarfaye22@hotmail.com)

**NDIAYE Paul\***, Chargé d'Enseignement, Département Géographie, UCAD

BP : 5005, Dakar Fann, Sénégal

Tél : 221 77 659 38 73

E-mail : [ndiayepaul1@yahoo.fr](mailto:ndiayepaul1@yahoo.fr)

\* : Université Cheikh Anta Diop de Dakar

\*\* : Science de la Vie, de la Santé et de l'Environnement

***APPEL A COMMUNICATION***

***5èmes Journées de recherches en sciences sociales à AgroSup Dijon, les 8 et 9 décembre  
2011***

**Résumé :**

Située dans le Département de Kaolack (Sénégal), la forêt classée de Koutal couvre une superficie de 1890ha. Elle englobe des zones forestières de statuts variés. Ce domaine résiste encore à la pression de l'habitat. La forêt classée de Koutal, une des aires protégées de cette région, se trouve dans un milieu contrasté et soumis à la dynamique des établissements humains dont leurs effets multiples se répercutent aussi bien sur l'espace de culture que sur l'entité forestière elle-même. Composée d'agriculteurs pour la plupart, la population riveraine voit ses besoins fonciers s'accroître sous prétexte de l'extension des terres agricoles et de l'habitat.. Face à cette demande, l'inertie des autorités dans la gestion forestière a fini d'installer un déséquilibre dans les rapports qu'entretiennent l'habitat et son espace forestier, d'où la nécessité de mesurer les impacts réels. L'intention d'un maintien de l'espace forestier et le désir de satisfaire les besoins agricoles et fonciers ont créé une situation contradictoire. Les préoccupations grandissantes sont déjà à l'origine de diverses manifestations.

**Mots clés :** espaces habités, espace naturel, forêt classée, habitat, menace, zone forestière.

**Title: Land use conflit; a threat for the sustainable conservation of Koutal Community Forest**

**Summary:**

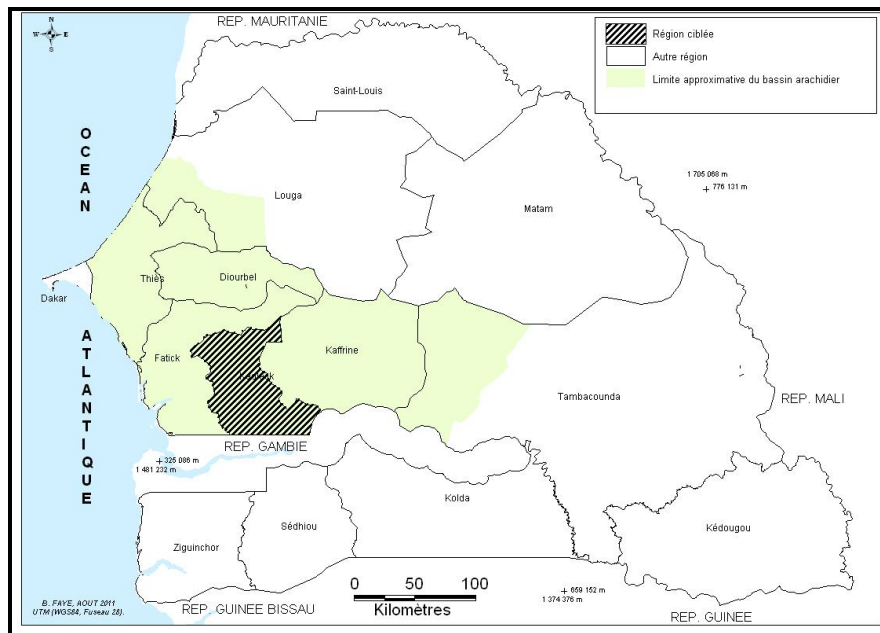
Located in the department of Kaolack (Senegal), the Koutal community forest is an established community protected area and covers an area of 1890ha. The site is surrounded by other areas with various land use systems. This entity is subjected to various anthropic pressures such as habitat encroachment. The community forest, one of the protected areas, is surrounded with a very dynamic environment which has serious impacts on the natural forest environment. Consequently, land reclamation has prompted the establishment of protocols and relationships to avoid encroachment on the protected area. This established relationship has not yield its anticipated results to reduce encroachment threats on the community forest. The political will of the community leaders to satisfy social needs (land reclamation) is in conflict with the community's aspiration of environmental conservation and protection. This conflicting situation has already created serious concerns within the community in the form of manifestation of some interest to change the land use system of the established community protected area.

**Keywords:** Land use system, encroachment, conservation, community forest, social needs, housing estates, anthropic, demographic, threat.

## I Préliminaire

La dégradation du couvert végétal au Sénégal est devenue une réalité incontestable depuis des décennies, un phénomène qui s'amplifie. Le processus, plus visible dans les régions centrales du pays, en particulier le bassin arachidier, résulte de la combinaison de plusieurs facteurs (sécheresse et pression anthropique) avec certaines conséquences sur le foncier et les ressources végétales.

**Carte 1 : Présentation de la zone d'étude dans le bassin arachidier**



A l'évidence, avec la croissance démographique, la baisse pluviométrique et celle des rendements agricoles, la pression s'accroît sur les forêts s'accélère. La situation fait que les populations rurales exercent une forte pression sur les forêts classées par divers moyens. Située à proximité de la ville de Kaolack et d'une vingtaine de villages, la forêt classée de Koutal affiche un changement régressif qui échappe à la vigilance des autorités forestières locales<sup>1</sup>. Vu la nature de l'évolution du milieu depuis un certain temps, nous avons jugé nécessaire d'étudier cet espace géographique où la relation entre l'espace forestier et les espaces anthropiques est en constante mutation. Cette relation est plus sensible du fait de l'existence d'un espace classé à la périphérie des établissements humains.

Zone fortement agricole, ce milieu est connu par un système de production extensif. Le déficit pluviométrique et la faiblesse des rendements entraînent le défrichement de nouvelles champs qui constitue un élément décisif de déforestation. La demande en bois de chauffe joue un rôle supplémentaire dans l'évolution négative de l'écosystème. Le développement de la petite

<sup>1</sup> Il s'agit de l'Inspection régionale des Eaux et Forêts (IREF) de Kaolack.

transhumance dans ce secteur constitue un autre facteur de déstabilisation. La zone est aussi menacée par l'avancée de la langue salée.

L'addition de tous ces facteurs explique la nécessité d'étudier l'évolution de cet espace et les conséquences de la rivalité entre la conquête foncière et le désir de préserver l'aire protégée ; l'objet de cet article.

## II Matériels et méthodes utilisés

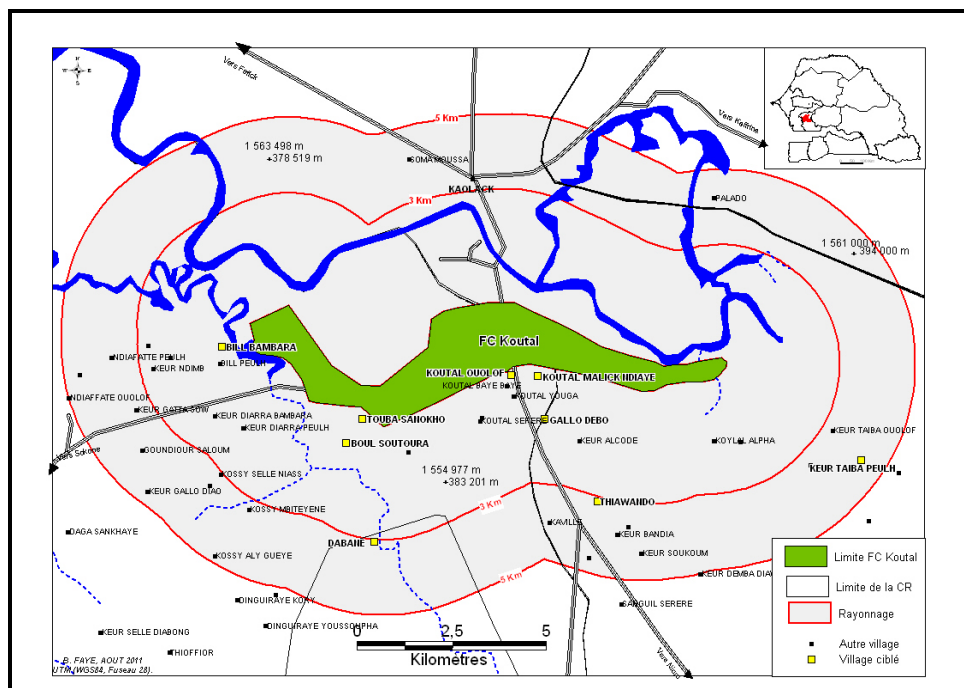
Pour la réalisation de cette étude, plusieurs matériels ont été utilisés parmi lesquels : un GPS, un décamètre, des logiciels (Sphinx et Map Info), un ruban, des questionnaires.

Les enquêtes auprès des acteurs, les entretiens avec les personnes ressources, les levés GPS et l'inventaire floristique sont les quatre grands moyens de recherche diagnostique de ce travail.

Avant d'aborder la méthode d'enquête utilisée dans cette étude, il est utile de préciser que les résultats produits par ces outils peuvent être objective ou subjective selon la catégorie d'acteurs et la sensibilité des activités, d'où la nécessité de combiner les démarches.

• L'étude cible ici les villages situés dans un rayon de 5km à partir de la lisière de la forêt classée, ce qui équivaut à une heure de marche normale. Ainsi au total, 29 villages ont été recensés dans ce rayon de 5km. Pour assurer un sondage plus représentatif, nous avons décidé de prendre 30% des villages répertoriés dans ce rayon. Après calcul, 9 villages sont retenus. Selon la distance et la relation entretenue avec la forêt classée, l'orée est scindée en deux bandes.

**Carte 2 : Zonage des villages par rapport à la forêt classée**



La première c'est une bande extérieure de 3km le long de la lisière et au-delà, la seconde entre 3 et 5km de l'orée. Par tirage aléatoire sans remise, les villages retenus sont répartis en deux classes pour garantir la représentativité de toutes ces implantations humaines :

- 70% pour l'auréole de moins de 3km ;
- 30% dans l'auréole distante de 3 à 5km de la limite (voir carte 2).

**Tableau 1 : choix des villages à étudier**

Zonage	Nombre de villages	Taux (%)	Echantillon
<b>0 à 3 km</b>	9	<b>70</b>	<b>6</b>
<b>3 à 5 km</b>	9	<b>30</b>	<b>3</b>
<b>Total</b>		<b>100</b>	<b>9</b>

Source : Babacar FAYE (2010)

Les villages sont choisis en fonction de leur relation avec cet espace. Il est intéressant ainsi de travailler avec les villages qui sont relation permanente avec cet espace et ceux exerçant plus ou moins une pression assez faible. Du fait de la taille de sa population et de son influence indirecte sur l'espace classé, la ville de Kaolack a été exclue de l'échantillon.

- Compte tenu de la taille des ménages, il s'avère nécessaire de faire un autre échantillonnage. Nous avons échantillonné au cinquième (1/5) pour les villages ayant 150 à 15 ménages, au dixième (1/10) pour les villages de plus de 250 ménages et 1/3 pour les hameaux.

**Tableau 2 : Choix des ménages à enquêter**

Numéro	Villages	Ménages	Taux	Echantillon
<b>1</b>	Koutal Ouolof	<b>424</b>	<b>1/10</b>	<b>42</b>
<b>2</b>	Boul Soutoura	<b>33</b>	<b>1/5</b>	<b>7</b>
<b>3</b>	Tiawandou	<b>74</b>	<b>1/5</b>	<b>15</b>
<b>4</b>	Koutal Léproserie	<b>115</b>	<b>1/5</b>	<b>23</b>
<b>5</b>	Dabane	<b>23</b>	<b>1/5</b>	<b>5</b>
<b>6</b>	Touba Sanokho	<b>29</b>	<b>1/5</b>	<b>6</b>
<b>7</b>	Keur Taïbé Peulh	<b>7</b>	<b>1/2</b>	<b>4</b>
<b>8</b>	Saré Gallo	<b>11</b>	<b>1/2</b>	<b>6</b>
<b>9</b>	Bill Bambara	<b>30</b>	<b>1/5</b>	<b>5</b>
	<b>Total</b>	<b>746</b>		<b>116</b>

Source : Babacar FAYE (2010)

Au cours de ces enquêtes, une grille démographique est administrée à l'ensemble des ménages des trois grands villages les plus proches de la forêt classée. Le but de cette démarche est d'avoir plus d'informations sur le profil des différents acteurs. Les principaux facteurs discriminants (paramètres) soulevés constituent : l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, l'origine, l'ethnie, le niveau de vie, la fonction, les activités principales et secondaires entre autres.

Les données qualitatives obtenues reposent sur des témoignages, sur l'observation directe sur le terrain et pour l'essentiel sur des éléments de la M.A.R.P. dont le diagramme de flux. Les guides d'entretien et les interviews semi-structurés ont été administrés aux personnes ressources. Cet outil a permis de recueillir les perceptions des populations sur leurs relations avec cet espace classé.

Des levés ont été effectués avec un GPS pour délimiter les espaces occupés à la suite de la concession de contrats de culture, les empiètements constatés et les autres pratiques illégales. C'est une occasion aussi pour repérer l'évolution du front agricole et l'avancée de la salinité au détriment de la forêt classée. Les résultats de ces travaux permettent de connaître l'évolution de l'espace occupé mais aussi le niveau de dégradation. Ainsi, un inventaire floristique est utile pour voir la situation actuelle de la forêt classée mais aussi l'évolution de la structure végétale.

Les informations quantitatives et qualitatives provenant du terrain ont été combinées pour une analyse appropriée. Leurs recoupements avec d'autres informations permettent de limiter ainsi les biais.

### **III Présentation de la forêt classée de Koutal**

La forêt classée de Koutal et les établissements humains dans un rayon de 5km à partir de la lisière constitue la zone d'étude. Située à moins de 2km au Sud de la ville de Kaolack et Nord d'une vingtaine de villages, la survie de la forêt classée de Koutal va dépendre de ses rapports avec ces établissements humains. Elle fait partie des forêts classées que l'administration coloniale avait mises en place pour approvisionner la ville en produits forestiers, notamment en bois d'œuvre, en bois de chauffe et charbon de bois. Elle est circonscrite entre les Communautés Rurales de Ndiaffate et de Latmingué (Région et Département de Kaolack, Arrondissement de Ndiédieng). Le Département où se trouve la forêt de Koutal se caractérise par une pluviométrie moyenne de 700mm/an. Les températures maximales et minimales se

situent entre 36,4°C et 28,8°C, pour une humidité relative de 56%<sup>2</sup>. Les altitudes ne dépassent pas 40m.

Classée en 1936, puis agrandie en 1950<sup>3</sup>, la forêt classée de Koutal se situe entre 14°05' et 14°06' de latitude Nord et 16°01' et 16°07' de longitude Ouest. D'une superficie totale de 1890ha, elle forme, sur la rive gauche du fleuve Saloum, une bande Est-Ouest d'environ 10km de long sur 1,5km de large. Le sol est argileux compact, sulfaté-acide et la nappe est peu profonde. Le sol reste inondé en hivernage et, par la suite, devient impropre à la culture dans certains endroits. La végétation est steppique, très éclaircie à la suite d'exploitations effectuées pour l'approvisionnement de Kaolack en bois de chauffe<sup>4</sup>. Seules les zones reboisées disposent d'une densité végétale. Ces espaces commencent pourtant à être menacés. Les espèces dominantes dans cette forêt sont : *Balanites aegyptiaca* (L.) Del., *Acacia seyal* Del., *Combretum glutinosum* Perr., *Prosopis juliflora* (SW.) DC., *Guiera senegalensis* J. F. Gmelin., *Acacia adansonii* (Gill. Et Perr.) Rob. et *Azadirachta indica* (A. Juss) Brandi. Le fait le plus marquant est la fréquence des espèces introduites (*Prosopis juliflora* (SW.) DC, *Azadirachta indica* (A. Juss) Brandi) très résistantes à la sécheresse et en cours de prolifération grâce à leur facilité d'adaptation<sup>5</sup>. Il faut signaler que l'état de dégradation actuelle de cette forêt est consécutif à plusieurs facteurs de pression constante.

La forêt a été classée du fait d'une importante dotation en essences utilisables pour la carbonisation et à la nécessité d'un approvisionnement de Kaolack en bois de chauffe. Selon les dossiers de classement, la plupart des espèces locales fournissent un bois dur, apprécié pour le chauffage ou le charbonnage, et toutes rejettent bien, situation favorable à un aménagement de cette réserve en taillis simples. Par ailleurs, dans les endroits à régénération naturelle insuffisante, des plantations d'essences précieuses pour la production de bois d'œuvre pouvaient être envisagées.

---

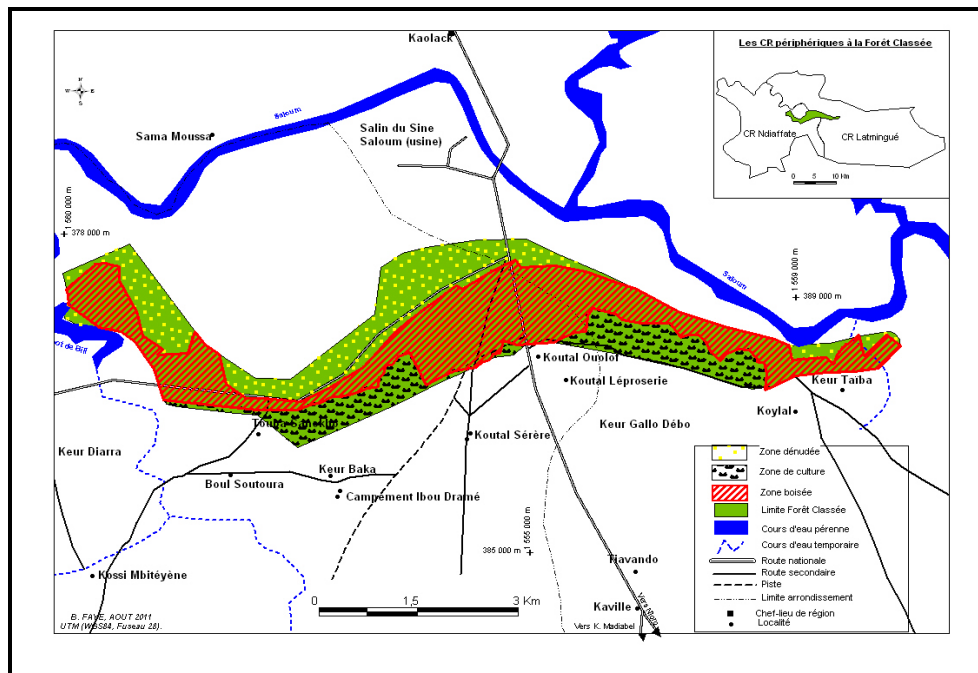
<sup>2</sup> Ces données sur la pluviométrie ont été obtenues à l'ANM, ex Direction de la Météorologie Nationale de Dakar mais aussi à l'ANSD (ex : Direction de la Prévision et de la Statistique) de Kaolack.

<sup>3</sup> Dossiers de classement de 1936 (Arrêté n°2632) et de 1950 (Arrêté n°2771).

<sup>4</sup> Dossier de classement, Archives Nationales du Sénégal.

<sup>5</sup> FAYE B., 2006, p. 150, SAMBOU B. et al, 1994, p. 87 – 100 et inventaire 2010.

**Carte 3 : Présentation et limite actuelle du boisement**



Dans le contexte actuel, la forêt classée de Koutal est confrontée à deux perceptions contradictoires. D'une part, certains militent pour la conservation de cette entité qui joue un rôle écologique fondamental. D'autre part, du fait de la situation démographique du milieu et de l'importance des zones d'habitation, des opinions plaident pour la réduction ou la disparition de la forêt classée. Ces opinions divergentes constituent-elles une menace pour cette entité ou bien remettent-elles en cause la conservation ? La forêt classée de Koutal restera-t-elle dans la zone sans priver des populations l'accès aux ressources ? A cela s'ajoutent une certaine léthargie dans la gestion de la part du service forestier local et l'avancée du front de salinité.

#### **IV Résultats**

Les résultats concrets sur le terrain montrent le déclin de l'espace naturel, représenté par la forêt, au profit des espaces habités (zone d'habitation et l'occupation de l'espace). Toutes ces transformations se sont produites pour l'essentiel par le biais de l'homme qui a fini par piller toutes les ressources forestières pour ses besoins et occuper une partie de l'espace forestier pour des exigences agricoles et résidentielles. Les conséquences nées de la rivalité entre espaces naturels et l'habitat sont diverses et variées.

## **IV.1 Les manifestations des conséquences dans la zone**

### **Un besoin pressant d'occupation de la forêt (la convoitise)**

Du fait que certaines populations ont réussi à occuper sans opposition les forêts riveraines, elles pensent que le même scénario peut se reproduire dans la forêt classée d'autant que les gestionnaires ne sont pas présents sur place. Or, l'occupation nécessite l'application d'un processus administratif rigoureux. Ainsi autour de l'aire protégée, les tentatives d'occupation sont très nombreuses et se réalisent parfois discrètement par des empiètements illégaux et par contrats de culture. La procédure, une fois engagée, augmente l'enthousiasme des agriculteurs pour la conquête de l'espace et renforce leur volonté de poursuivre la récupération de l'espace forestier pour satisfaire un besoin sans souci des conséquences écologiques. Les agissements des populations fragilisent non seulement la sécurité du système foncier (domaine national) mais détruisent également l'environnement immédiat des villages et celui de la zone forestière par le biais l'exploitation des ressources naturelles. Ce phénomène qui conforte les paysans dans leur conquête irrégulière de terres n'apporte que des effets négatifs, particulièrement pour la forêt classée de Koutal.

### **Progression de l'habitat dans la zone forestière**

Constitués en petits villages au moment du classement de la forêt de Koutal, les espaces habités s'étendent d'année en année en direction de la zone forestière. L'extension des espaces habités s'effectue au détriment des terres de culture. Si certains cultivateurs ont perdu leurs champs, d'autres parviennent à combler leur déficit par le défrichement de nouvelles terres. Ainsi, ce manque de terres de culture augmente les besoins en terres des populations rurales, d'où les agressions contre la zone forestière. La même situation se répète dans différents villages riverains de la forêt classée, surtout ceux proches des axes de communication et de la ville de Kaolack. Certains sont à la lisière de la forêt classée et même à l'intérieur du, cas du village maraboutique de Touba Sanokho dont la moitié des habitations sont dans l'espace classé. L'extension s'effectue un peu partout dans la zone, ce qui fait que la forêt s'est relativement rétrécie.

### **La spéculation foncière**

Le milieu rural sénégalais, connu pour la faiblesse du coût du foncier, commence à changer depuis que la zone est ciblée par les nouveaux migrants provenant de la ville de Kaolack. Auparavant, il suffisait de faire une demande verbale aux chefs de village pour disposer d'un terrain à construire. Depuis quelques temps, du fait de l'implantation de certains services de

base et de l'arrivée massive de migrants, des lotissements sont organisés par les collectivités locales. Cette situation se répercute sur le foncier par l'élévation de sa valeur marchande : dans certains villages les spéculateurs réclament pour l'obtention d'une parcelle jusqu'à 500.000Fr CFA<sup>6</sup>, en rapport avec l'intérêt accordé à cette zone par les transhumants et les agents fonctionnaires affectés dans la localité. C'est le cas aussi des certains habitants de la ville de Kaolack exposés aux inondations saisonnières, à la cherté des loyers en centre ville. Ainsi, l'accueil d'immigrants renforce la spéculation foncière dans les villages proches des axes de communication. Toutes les terres de culture risquent ainsi d'être désaffectées, conduisant à ce que disent certains interlocuteurs : « *lorsque l'homme a besoin d'espaces pour se loger et pour pratiquer l'agriculture, la forêt disparaît très rapidement. Cela reste valable aussi pour la forêt classée de Koutal*<sup>7</sup> ». Cela justifie pour autant l'occupation de la zone forestière.

#### « Recul » de la forêt

La progression des zones d'habitation en direction de la forêt fait suite à l'évolution des champs qui a produit une forte exploitation des ressources végétales naturelles. Cette dynamique est accentuée par la croissance démographique qui renforce les tendances.

Ainsi, la forêt, comme moyen de génération de revenus pour les populations, subit leur pression, ce qui engendre une érosion énorme du massif forestier, la réduction de la densité et de la diversité végétale. Le résultat se traduit, sur le terrain, par de vastes étendues fortement exploitées, d'où la présence des buissons qui témoignent la détérioration du couvert végétal. Même le parc arboré créé dans les champs a vu une réduction des effectifs par vieillissement et non renouvellement des individus.

#### **Photos : Etat de la FC de Koutal avec la présence des buissons (2010).**



Clichés : FAYE B. (étude de terrain, 2010).

<sup>6</sup> Environ € 760.

<sup>7</sup> C'est une anecdote évoquée souvent par les populations lors de nos enquêtes de terres pour dire que la croissance démographique finit par conquérir les espaces de culture et les espaces forestiers, en particulier la forêt classée de Koutal.

### **La collecte difficile de bois de chauffe**

Du fait de la forte pression d'exploitation, la forêt cède la place à une steppe buissonnante créant par conséquent une gêne pour les femmes qui, en quête perpétuelle de bois de chauffe, se déplacent sur une dizaine de kilomètres vers le Nord et le Nord-Ouest. L'éloignement des sites de prélèvement a fait que les femmes sont de plus en plus relayées par leurs maris pour la corvée de collecte. Par ailleurs, les chefs de ménages recourent presque tous au gaz butane ou aux déjections animales, pour les moins riches. D'autres, par contre, achètent le bois de chauffe auprès des exploitants forestiers, ce qui augmente les dépenses familiales.

### **Déficit de pâturage**

La situation de l'espace forestier réduit les possibilités de parcours du bétail normalement autorisé à pâturer en forêt par les dispositions sénégalaises. Les animaux se contentent de bosquets incapables de les alimenter correctement, provoquant une divagation récurrente hors forêt, source de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Dans ces conditions, deux choix s'offrent aux éleveurs : laisser les animaux dans ces espaces confinés et affronter les agriculteurs, ou transhumer vers d'autres horizons plus libres, comme les régions situées à l'Est : Kaffrine et Tambacounda.

Cependant, les opportunités de la zone urbaine, pour l'écoulement des produits laitiers, rend le choix de la transhumance assez difficile. Ainsi, les troupeaux stationnent toute l'année dans la forêt classée, ce qui fait que l'activité pastorale donne plus de complexité à une zone déjà soumise à plusieurs facteurs de dégradation.

### **Morcellement des terres de cultures**

Du fait de la croissance démographique, les demandes en terres de culture se multiplient au point qu'elles deviennent insuffisantes dans plusieurs localités. Les espaces de culture sont partagées entre les membres des principales familles. Ainsi, on amorce le morcellement des terres de culture dans une zone où l'espace forestier communautaire n'existe presque plus, phénomène renforcé par l'arrivée de nouveaux migrants qui achètent des parcelles d'habitation à Koutal Ouolof, Koutal Malick Ndiaye, Koutal Sérère, à Ndiaffate, Thiavando et Touba Sanokho.

Les personnes concernées par ce problème se partagent le peu d'espace encore disponibles. L'utilisation de lopins de terres rend de plus en plus pauvres et fragiles les champs morcelés qui ne reçoivent plus d'intrants.

Face à ce phénomène, certains paysans préfèrent abandonner l'agriculture pour d'autres activités plus rentables. C'est le cas de quelques habitants de Koutal Ouolof qui ont cessé de cultiver depuis un certain temps du fait que leurs champs ont été lotis et transformés en habitations. Elles mettent en location leurs champs pour s'occuper à d'autres activités.

#### **IV.2 Conséquences de cette conflictualité**

La mitoyenneté entre espace forestier et espaces habités a montré que ces derniers finissent par dominer en engendrant dans les aires protégées non contrôlées des effets négatifs, à l'image de la forêt classée de Koutal. Les répercussions de la suprématie de l'habitat sur l'espace naturel sont très visibles et se matérialisent de plusieurs façons.

#### **Une pression autour de l'espace classé**

En plus de la pression sur les ressources végétales, le foncier de l'espace classé fait l'objet d'une large convoitise de la part des populations riveraines. Chaque année, l'empiètement des agriculteurs dans cet espace devient de plus en plus important. Cette situation réduit l'emprise effective de la forêt classée et augmente la pression sur les ressources fourragères par le biais de troupeaux à la recherche de pâturage. Ainsi, au niveau de la limite Nord, les populations ont installé leurs champs, suite à une demande de contrats de culture. L'extension des superficies arables inquiète surtout les partisans de la conservation, préoccupés de la réduction réelle de cet espace et des conséquences qu'elle peut engendrer.

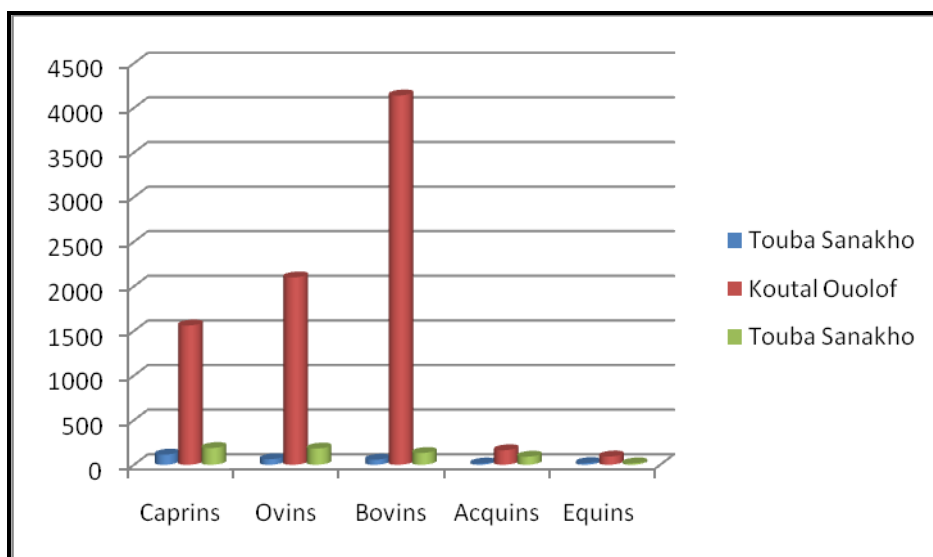
Tous ces éléments confirment que la pression autour de la forêt classée est généralement d'origine anthropique. La responsabilité de l'agriculture est importante dans la régression spatiale de l'entité forestière.

La première forme de pression constitue donc l'extension des champs dans la forêt classée. Souvent, cette conquête est favorisée essentiellement par les contrats de culture délivrés par le Service Forestier et par empiètements progressifs, sur la lisière Sud, notamment au Nord- Est de Koutal Léproserie et entre le Nord-Ouest de Koutal Ouolof et le Nord- Est de Touba Sanokho. Les habitants de ces villages utilisent constamment les terres de la forêt classée pour leurs besoins naturels.

En même temps que l'extension des activités agricoles, cet espace est très convoité par les troupeaux des éleveurs, sédentaires et transhumants. Selon la grille démographique administrée en 2010 dans les trois villages les plus proches, nous avons dénombré au total 8.932 têtes de bétail, toutes espèces confondues. Ainsi, en moyenne, on a dénombré 15 têtes de bétail par ménage pour toute la zone d'étude, soit par extrapolation 232.895 têtes sur un

effectif de 15.516 ménages. En réalité, le nombre dépasse de loin l'effectif qui a été annoncé par les populations qui, par superstition ne veulent pas révéler le niveau de leur fortune.

**Graphique : Le bétail dans les 3 villages les plus proches de la FC**



FAYE B., enquêtes 2010

Ce graphique marque l'importance des bovins aux effectifs largement supérieurs aux autres espèces. Le ratio du bétail dans la forêt classée indique que chaque animal occupe virtuellement une superficie de 0,21ha dans l'espace réellement classé. Il faut rappeler que cet effectif se rapporte seulement à trois villages parmi les 30 de la zone d'étude. Pour l'ensemble des villages, on aura environ 0,0811ha par tête de bétail, sans compter l'apport des transhumants de plus en plus nombreux avec des effectifs très significatifs.

**Le pillage de ressources végétales et fauniques de la forêt classée**

Du fait de l'exploitation incontrôlée des forêts communautaires situées à proximité des villages, cette forêt classée constitue la principale cible des exploitants et des femmes. Les ressources végétales font l'objet d'une exploitation très forte et constante pour des besoins en produits forestiers. Les charbonniers continuent toujours à s'activer malgré la baisse de la densité floristique et l'interdiction de cette activité dans toute la région de Kaolack. Des meules sont construites, soit à l'intérieur de la forêt classée, soit en bordure du village de Koutal Léproserie (pour se protéger contre les patrouilles forestières).

A Touba Sanakho, la lecture du Coran conditionne les « talibés<sup>8</sup> » à chercher du bois de chauffe pour les veillées. La forêt classée reste la seule destination pour ces jeunes « talibés » en quête de bois de chauffe, par attachement à la tradition, même si le village est desservi en électricité.

<sup>8</sup> Elève d'une école coranique.

En plus des prélèvements évoqués en haut, les ménages exercent toujours leurs droits d'usage que leur confère la réglementation forestière. Cette pratique fragilise davantage l'écosystème forestier dans un espace de plus en plus convoité. Ainsi, d'énormes quantités de bois sont prélevées chaque jour par les femmes.

Par conséquent, l'utilisation très élevée des ressources végétales a fait que les buissons prolifèrent dans l'enceinte de la forêt. Même les régénérations observées de *Prosopis juliflora* (SW.) DC souffrent de cette exploitation.

La fréquentation par un effectif important de troupeaux de la forêt classée a des conséquences néfastes sur la conservation et la gestion du fourrage (voir graphique et analyse appropriée). Il est nécessaire de signaler aussi qu'une partie de cet espace forestier est occupée par les champs, les « tanne » et le terrain de restauration qui a été clôturé<sup>9</sup>. Si cette superficie est prise en compte, l'espace disponible pour une espèce animale sera de plus en plus faible. Par contre, l'apport en fourrage provenant des champs peut contribuer à la satisfaction de la demande si l'effectif des transhumants est limité et que les agriculteurs ne défrichent pas tôt. Il faut aussi tenir compte des facteurs naturels tels que la pluie et les feux de brousse.

Ces différentes pressions se répercutent aussi sur la faune, dérangée par la présence de l'homme dans son biotope naturel. De ce fait, les animaux sauvages ont presque ou totalement disparu.

### **Un regain d'intérêt populaire**

Compte tenu de l'extension des zones d'habitation et de l'importance à cet espace protecteur, les populations se répartissent en sous groupes pour lutter contre la dégradation de la forêt classée. L'intérêt porté à la conservation a conduit ces personnes à la réalisation d'un périmètre intérieur de protection. Les groupements féminins et des individus s'intéressent à l'entretien de la forêt classée. A cause de la progression des établissements humains et de la pression sur la forêt classée, les groupements féminins ont fait naître l'idée d'un espace protégé pour la restauration et la production de fourrage. La création de cet espace vient du « Projet de gestion et de restauration des terres du Bassin arachidier », il y a moins de 10 ans. La situation a paradoxalement conduit à un regain d'intérêt de la part des populations riveraines dont les yeux sont de plus en plus rivés sur ce périmètre clôturé qui commence à générer des profits assez intéressants. En revanche, certaines personnes assimilent la forêt classée à cette zone clôturée, ce qui accroît la pression sur le reste de l'espace.

---

<sup>99</sup> Une partie de la forêt classée a été clôturée pour une superficie de 145ha.

L'élargissement de ce périmètre sur l'ensemble forestier devient un impératif pour le maintien de toute l'entité.

Donc, l'action des femmes a créé un impact positif dans l'intérêt de la conservation de l'espace protégé dont l'image est plus connue dans la localité, avec une régénération de plusieurs espèces. Le seul handicap constitue l'ignorance ou l'oubli de la partie restante. En compensation de leurs actions, les femmes y opèrent des activités de maraîchage et bénéficient l'appui des autorités locales sous forme de don en aliments, surtout en périodes de soudure.

### **Manque de considération aux forestiers**

De tout temps, les forêts classées sont placées sous la tutelle du service des Eaux et Forêts. La structure est chargée du bon fonctionnement et de l'application des lois aux populations locales riveraines des aires protégées. Concernant la forêt classée de Koutal, cette tâche revient à l'IREF de Kaolack qui responsabilise, pour la gestion rapprochée, un de ses agents localisé dans des secteurs bien définis.

Le constat montre que l'application des décisions prises par le Service Forestier ne s'exécute pas sur le terrain. Cela révèle un manque de considération vis-à-vis des agents forestiers que les populations taxent de corrompus. Ce manque d'égard à l'endroit des forestiers a conduit les exploitants à poursuivre toujours la coupe des arbres. Par exemple, les exploitants demeurant de Koutal Léproserie, du fait de leur capacité de résistance, ont reçu le feu vert de l'Inspection qui leur permet d'exploiter librement dans la zone. Ces actions ont provoqué la dégradation de la forêt classée.

En 2004, sous la pression des habitants de Koutal Léproserie, l'IREF de Kaolack a délivré des contrats de culture pour une durée de 3 ans. Ils ont refusé depuis lors de restituer ces espaces qu'ils considèrent comme leurs biens. Vu les avantages qu'ont leur accordés, ces populations exploitent à leur guise cette portion de l'espace classé par le biais l'agriculture et l'exploitation forestière.

Les habitants de Touba Sanokho ainsi que d'autres villageois leur emboitent le pas en occupant eux aussi une surface dans leur portion de forêt classée.

Ainsi, les ordres venant de l'Inspection Régionale ne sont plus suivis par les populations qui font appliquer leurs propres décisions en fonction de leurs besoins. Par exemple, les meules sont construites à l'intérieur de la forêt et à la périphérie du village, les défrichements se poursuivent et l'exploitation des ressources végétales s'effectue discrètement dans la forêt classée. L'exploitation incontrôlée des ressources bat en brèche l'autorité des forestiers.

Parfois, ils sont complices des certaines actions néfastes, ce qui fait qu'ils ont une mauvaise image dans la zone. Tout cela aboutit à une évolution régressive de l'aire protégée qui prend l'allure d'une steppe buissonnante.

### **Les conséquences environnementales**

La présence de cette aire protégée assurait aux villages riverains une protection naturelle contre les vents violents et la progression de la salinité. Les agressions récurrentes contre l'espace forestier ont affaibli cette barrière et les habitants souffrent des effets de phénomènes contraignants comme le vent, la poussière et la salinité, qui déstabilisent davantage le milieu forestier. Au niveau des villages, les vents chauds de saison sèche arrivent directement ; la progression de la salinité à partir du fleuve Saloum a fini par affecter de grandes étendues, ce qui produit des espaces dénudés appelés « *tanne* », sans végétation.

Ainsi, la physionomie actuelle de la forêt classée favorise l'extension des « *tanne* » en direction des champs et des zones d'habitation.

Ainsi, la combinaison de tous ces facteurs rend le milieu défavorable pour les populations et la faune. De ce fait, l'image que dégage actuellement la forêt classée de Koutal est celle d'un espace agressé sur tous les plans, depuis quelques années.

### **V Conclusion**

L'évolution des établissements humains est très significative dans la dynamique de l'espace forestier. L'accroissement des villages et de leurs espaces de culture se répercute aussi bien sur les forêts communautaires que sur l'aire protégée, ce qui provoque à la fois son occupation légale et abusive. L'augmentation de la population dans la zone a déplacé les champs à en direction de la forêt classée. Les activités agricoles s'effectuent au-delà de l'espace qui leur était réservé, d'où la prolifération des emprises au niveau de l'espace classé, depuis une dizaine d'années.

La demande accrue en terres d'habitation et en espaces de culture devient telle que la tendance est au rapprochement de certains villages de la forêt classée, à travers des contrats de culture, des occupations illégales, des empiétements... Toutes ces pratiques contribuent aux changements observés sur un espace classé, rendant difficile la circulation du bétail domestique dans leur dernier espace de retranchement. Une partie de la rivalité entre agriculteurs et éleveurs, qui dépendent tous de la forêt classée, provient de cette réalité.

Cette situation oblige les éleveurs à s'intéresser davantage à la gestion de l'espace qui joue pour eux un rôle vital. Pour cela, ils appuient les forestiers, les groupements féminins et les

partisans de la conservation à leur tâche de protecteur de l'environnement, malgré la faible importance accordée à cet espace par le Service Forestier. Les agents forestiers ont souvent regardé avec indifférence la population grignoter cette aire. Or, les agents forestiers sont censés protéger cette forêt classée contre toutes activités contribuant à sa dégradation, à son occupation et à une utilisation contraire aux objectifs de classement et aux droits d'usage.

La progression des établissements humains et de leurs champs illustre bien la pression sur les ressources forestières et foncières au niveau de la forêt classée de Koutal.

Mais il faut admettre que la déforestation et l'occupation de l'aire protégée n'est pas du seul ressort des populations rurales. Les populations de la ville de Kaolack ont également contribué, même indirectement, à l'occupation de l'espace classé et l'exploitation de ses ressources.

La demande accrue en terres d'habitation et en espaces de culture devient telle qu'il est nécessaire d'étudier ce paramètre avant qu'il n'arrive aux déclassements des forêts classées à proximité des implantations humaines. Il devient urgent concilier les besoins sociaux des populations notamment sur le plan foncier à la conservation des forêts classées pour éviter la prise d'une décision précoce en faveur du premier ou du second cas de cas de figure.

La situation est telle que la collaboration entre les acteurs devient indispensable pour la prise de décisions adéquate allant le sens d'une résolution des problèmes sociaux des acteurs. Cela permettra d'appréhender le problème foncier surtout de ceux des agriculteurs et des éleveurs sans pour autant compromettre la conservation de la forêt classée qui joue un grand rôle dans ce milieu. Dans ce cas, tous les cas de figure sont envisageables.....

## **Bibliographie**

- Anonyme : Cartographie et Télédétection des ressources de la République du Sénégal : Etude de la géologie, de l'hydrologie, des sols, de la végétation et des potentialités d'utilisation des sols 1986. SDU-DRI 86-01, p. 653.
- Archives Nationales du Sénégal : Dossiers sur les forêts classées du Sénégal. Réf : 3 R 121 (169). Cercle de Kaolack. Code : de B à M. 1933-1952. 20 dossiers.
- FAYE (B.) ; Etat et dynamique actuels des forêts classées dans le département de Kaolack. Mémoire de Maîtrise. Département de Géographie (FLSH) ; Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2006; p.150.
- FAYE (B.) ; Etude de la dynamique d'espaces forestiers adjacents à partir d'une approche comparée de techniques d'inventaire (les FC de Koutal et Kouyong près de Kaolack),

Mémoire de DEA. Département de Géographie (FLSH) ; Université Cheikh Anta Diop de Dakar ; 2007, p. 80 + annexes.

– SAMBOU (B) et *al* ; Etude comparative des modifications de la flore et de la végétation ligneuse dans les forêts classées de Koutal et de l'île de Kouyong (Centre Ouest du Sénégal). In Journal d'Agriculture et de Botanique Appliquée. Nouvelle série, volume XXXVI (I), 1994, p. 87-100.